

# **BP 2025**

**BUDGET PRIMITIF**

**VILLE DE LAVAL**

# INTRODUCTION

## **AGIR EN RESPONSABILITÉ POUR CONTINUER À INVESTIR**

Le budget primitif pour 2025 est marqué du sceau d'une double ambition pour notre Ville : **maintenir un haut niveau d'investissement tout en garantissant une gestion responsable et maîtrisée.**

Il nous a fallu d'abord faire face aux mesures de restrictions budgétaires imposées par la loi de finances. Nous avons lancé un plan d'économies de 700 000 € d'économies pour absorber ces charges nouvelles, tout en maintenant notre trajectoire de redressement des finances municipales.

**Aucune hausse d'impôts. Aucun coup de rabot brutal sur les subventions.**

Nous avons choisi la stratégie de l'optimisation, des rationalisations, des mutualisations, des ajustements ciblés, ligne comptable par ligne comptable, service par service. Cette méthode est la seule qui préserve nos services publics et l'indispensable engagement de nos associations.

**Depuis le début du mandat, sans jamais augmenter les taux de fiscalité, nous avons consolidé des excédents budgétaires qui restent fragiles.**

Nous avons réduit notre encours de dette qui se situe aujourd'hui dans la moyenne par habitant des villes qui nous rassemblent. Et nous avons relancé les dépenses d'investissement. Pour la deuxième année consécutive, elles atteignent un niveau inégalé dans l'histoire récente de notre ville. C'est la deuxième ambition – essentielle - de ce budget.

**Les promesses faites aux Lavalloises et aux Lavallois en 2020 ont été respectées.**

En 2025, la place du 11-Novembre aura fait peau neuve. Les Halles Gourmandes dynamiseront notre centre-ville. Le Centre administratif rouvrira après une rénovation énergétique d'ampleur, tout comme le gymnase Gaston-Lesnard au Bourny. Les travaux tant attendus de la Porte-Beucheresse commenceront. Dans le quartier Saint-Nicolas, le programme de rénovation urbaine continuera à un rythme soutenu, du parvis l'école Jules-Verne à celui de la Plaine d'aventure.

**Nous préparons également les prochaines étapes, les prochains chantiers, pour que la dynamique de notre ville se poursuive.**

Nous avons inscrit des crédits d'étude pour réhabiliter l'école maternelle d'Hilard, le gymnase Jeff-Lemoine, la cuisine centrale, la maison de quartier de St Nicolas, pour reloger le centre de loisirs des Fourches et préparer le nouveau visage du quartier du Pavement. Il y a encore tant à faire.

C'est notre responsabilité de préparer dès maintenant le Laval à venir. Ce budget, dernier du mandat en année pleine, dessine cet horizon écologique et solidaire.

Florian Bercault  
Maire de Laval

Antoine Caplan  
Adjoint au maire en charge des finances

# 1. LE BUDGET PRINCIPAL

## 1.1. La section de fonctionnement

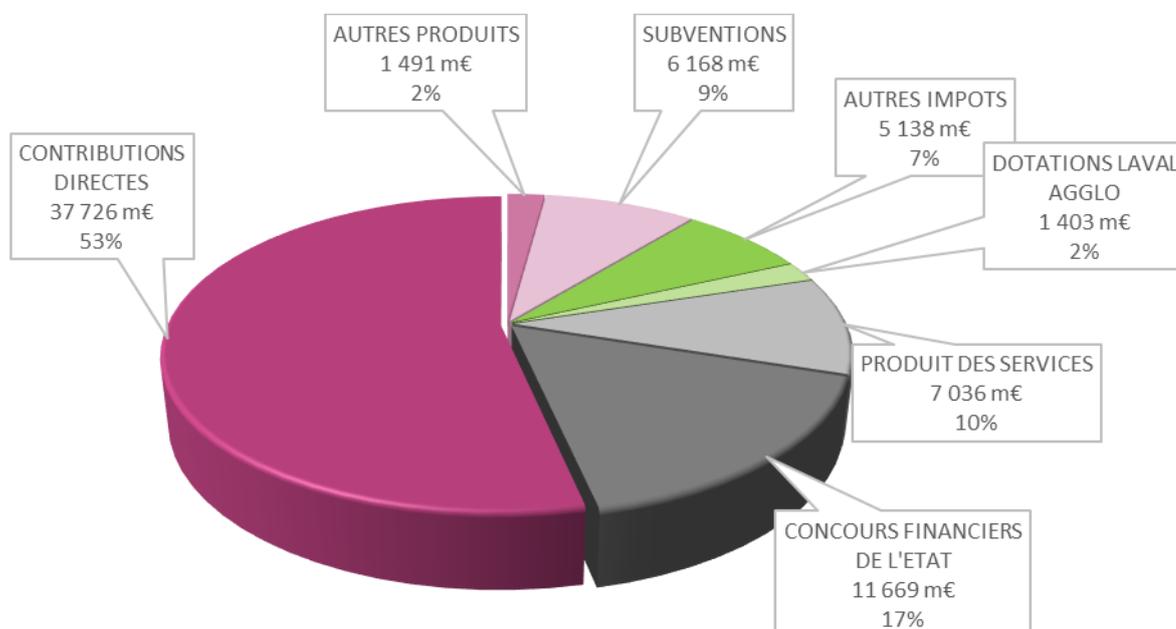
Le budget primitif pour 2025 de la Ville de Laval s'inscrit dans un contexte toujours très incertain. Avec une situation internationale qui reste tendue, les sources de perturbations économiques restent multiples, pouvant impacter à court termes les taux d'intérêts, l'inflation et le marché de l'emploi.

Comme chaque année, la loi de finances votée par l'État fixe le montant de la revalorisation des bases de taxes foncières. En 2025, elle s'élèvera à + 1,7 %.

Après une forte baisse en 2020 et 2021 liée à la crise sanitaire, en 2022, les produits des services et des subventions ont retrouvé un niveau correspondant à une activité normale des services. En 2023 et 2024, ces produits se sont stabilisés.

Malgré un assouplissement des charges énergétiques, les charges à caractère général et de personnel restent soumises à des progressions inflationnistes et réglementaires qui nécessitent une accélération dans la stratégie de maîtrise des charges de fonctionnement à l'œuvre avec la mise en place de mesures d'économie dès 2025.

### 1.1.1. Les produits de fonctionnement



Les produits de fonctionnement s'élèvent à 70,641 M€ contre 72,65 M€ selon la projection du compte administratif 2024, soit de - 2,8 %.

Ils se composent pour un peu plus de la moitié des contributions directes, puis des concours financiers de l'État à hauteur de 17 %, des produits des services pour 10 % et des subventions pour 9 %.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2024	ca projeté 24	bp2025	Evol°	%
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>71 055</b>	<b>72 650</b>	<b>70 631</b>	<b>-2 019</b>	<b>-2,8%</b>
PRODUIT DES SERVICES (70)	7 109	7 298	<b>7 036</b>	-262	-3,6%
TRAVAUX EN REGIE (72)	112	121		-121	s.o.
IMPOTS ET TAXES (73)	4 182	4 098	<b>2 036</b>	-2 062	-50,3%
FISCALITE LOCALE (731)	40 730	40 739	<b>41 151</b>	412	1,0%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	18 057	19 004	<b>18 917</b>	-87	-0,5%
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	472	929	<b>863</b>	-66	-7,1%
ATTENUATION DE CHARGES (013)	152	174	<b>170</b>	-4	-2,2%
PRODUITS FINANCIERS (76)	34	31	<b>28</b>	-3	-9,2%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	18	70	-	-70	s.o.
REPRISE SUR PROVISIONS (78)	190	186	<b>430</b>	244	131,7%

- **Les produits des services**

Les produits des services 2025 reculent de 262 K€, par rapport au montant perçu en 2024. Le détail figure dans le tableau ci-dessous en raison principalement du recul des mises à disposition dans le cadre de la mutualisation et de prévisions prudentes de recettes de stationnement.

En détail :

<i>en milliers d'euro</i>	bp2024	ca projeté 24	bp2025	Evolution	%
<b>PRODUIT DES SERVICES (70)</b>	<b>7 109</b>	<b>7 298</b>	<b>7 036</b>	<b>-262</b>	<b>-3,6%</b>
RESTAURATION COLLECTIVE	1 545	1 769	<b>1 732</b>	-37	-2,1%
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	555	437	<b>343</b>	-94	-21,5%
PRESTATION SERVICE CAF MAISONS DE QUARTIER	687	532	<b>615</b>	83	15,6%
PRESTATION SERVICE CENTRES DE LOISIRS	250	433	<b>460</b>	27	6,2%
AUTRES	4 072	4 127	<b>3 886</b>	-242	-5,9%

Il est à noter les autres crédits budgétaires significatifs du chapitre 70 et le montant de leur inscription budgétaire 2025 :

- concessions cimetières : 140 k€
- redevance occupation du domaine public : 205 k€
- redevance stationnement : 772 k€
- forfait post stationnement : 550 k€
- remboursement de frais par Laval Agglomération : 977 k€  
(dont carburant 370m€, eaux pluviales pour 437 k€)
- redevances / crèches : 826 k€

- **Les impôts et taxes**

Conformément à l'engagement pris auprès des Lavallois, les taux des impôts fonciers n'augmentent pas. Ils sont reconduits à 45,77 % pour le taux de foncier bâti et à 35,96 % pour le foncier non bâti. Le taux de taxe d'habitation qui s'applique uniquement sur les résidences secondaires et les logements vacants est de 19,96 %.

La loi de finances prévoit une revalorisation des bases des taxes foncières de 1,7 % selon l'inflation. Les contributions directes progressent localement de 1,5 % du fait de la plus faible progression des bases des locaux commerciaux qui représentent 26 % des bases de foncier, mais également d'une résorption du montant exceptionnel de taxe d'habitation 2024 suivant les recommandations de la DGFIP.

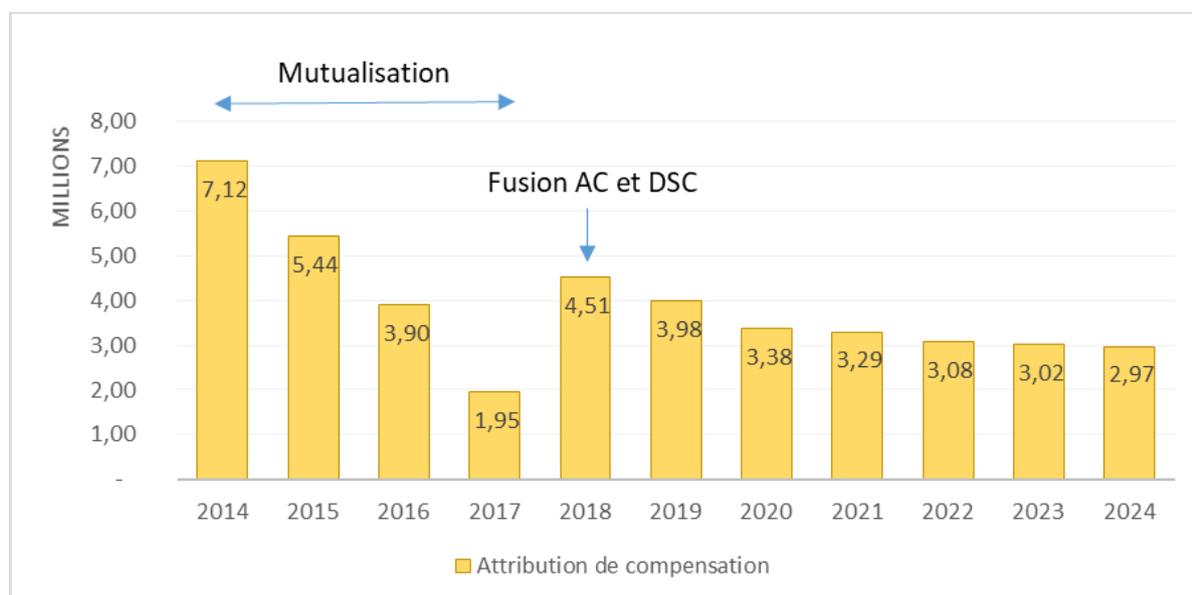
Avec le transfert d'une quarantaine d'agent, la mutualisation entre les services de l'Agglomération et la Ville de Laval s'est étendue en 2024. Elle a pour effet de modifier les masses salariales des collectivités concernées mais également les attributions de compensations versées et perçues. En 2025 la baisse de l'Attribution de compensation de 2 M€ est liée à ces changements de périmètre.

Compte tenu des critères d'éligibilité du FPIC, le territoire ne bénéficierait plus du dispositif à partir de l'exercice 2025, un mécanisme de sortie serait alors activé pour entamer une diminution de la recette sur 5 ans.

Suite au ralentissement du marché immobilier et malgré l'infléchissement des taux attendu, le montant des droits de mutation inscrit au BP 2025 fait l'objet d'une prévision prudente à hauteur de 1,7 M€ à l'instar des recettes perçues en 2024.

en milliers d'euro	bp2024	ca projeté 24	bp2025	Evolution	%
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>44 912</b>	<b>44 836</b>	<b>43 187</b>	<b>-1 649</b>	<b>-3,7%</b>
CONTRIBUTIONS DIRECTES	36 918	37 175	<b>37 726</b>	551	1,5%
DOTATIONS COMMUNAUTAIRES	3 459	3 404	<b>1 403</b>	-2 001	-58,8%
FPIC	653	625	<b>563</b>	-62	-9,9%
DROITS DE MUTATION	2 000	1 688	<b>1 700</b>	12	0,7%
TAXE ELECTRICITE	1 100	1 037	<b>1 027</b>	-10	-1,0%
TAXE SUR LA PUBLICITE	550	635	<b>563</b>	-72	-11,3%
AUTRES	232	273	<b>205</b>	-68	-24,9%

D'un montant d'environ 1 M€, l'Attribution de compensation (AC) a évolué au fil des années en fonction des transferts de compétences et des révisions du pacte fiscal et financier. Reflet du degré d'intégration de l'intercommunalité, ces évolutions comprennent également les effets de la mutualisation entre Laval et son agglomération. À ce jour, le prélèvement sur AC pour la Ville de Laval au titre de la mutualisation s'élève à 7,5 M€.



- **Les dotations et participations**

En 2025, la DGF est notamment soutenue par la dynamique de la dotation de solidarité urbaine (DSU) et progresse à hauteur de 124 K€. Avec le ralentissement de l'inflation, le coût de la non indexation des dotations s'atténue mais reste présent.

Les subventions périscolaires et de la petite enfance sont attribuées par la CAF dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale signée en 2022 pour une durée de 4 ans. Les services ont ajusté leur prévision 2025 en fonction des actions et dépenses valorisées.

Parmi les autres recettes, la participation ponctuelle de l'État en 2023 relative à un surcroît d'activité sur la cellule passeport n'est pas reconduite.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2024	ca projeté 24	bp2025	Evolution	%
<b>DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)</b>	<b>18 057</b>	<b>19 004</b>	<b>18 917</b>	<b>-87</b>	<b>-0,5%</b>
DOTATION FORFAITAIRE	7 584	7 595	<b>7 595</b>	0	0,0%
DOTATION SOLIDARITE URBAINE	2 531	2 622	<b>2 735</b>	113	4,3%
DOTATION PEREQUATION	778	765	<b>776</b>	11	1,4%
COMPENSATIONS FISCALES	1 570	1 599	<b>1 643</b>	44	2,8%
SUBVENTIONS PERI SCOLAIRE (TAP)	1 110	1 637	<b>1 420</b>	-217	-13,3%
SUBVENTIONS EXTRA SCOLAIRE	656	726	<b>723</b>	-3	-0,4%
SUBVENTIONS PETITE ENFANCE	2 764	2 725	<b>2 880</b>	155	5,7%
SUBVENTIONS JEUNESSE	514	724	<b>540</b>	-184	-25,5%
AUTRES SUBVENTIONS CULTURE	84	62	<b>97</b>	35	55,6%
AUTRES	466	554	<b>509</b>	-46	-8,2%

- **Les autres produits de fonctionnement courant**

Ce chapitre est principalement concerné par le montant des loyers et des locations de salles qui restent stables en 2025 par rapport à l'exécution 2024. Le BP2025 inscrit un montant de 400 K€ pour le remboursement relatif au sinistre des Fourches.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2024	ca projeté 24	bp2025	Evolution	%
<b>AUTRES PRODUITS DE FONCT. COURANT (75)</b>	<b>472</b>	<b>929</b>	<b>863</b>	<b>-66</b>	<b>-7,1%</b>
LOYERS	244	267	<b>279</b>	12	4,7%
LOCATION SALLE POLYVALENTE	11	11	<b>10</b>	-1	-11,2%
LOCATION AUTRES SALLES	10	24	<b>30</b>	6	23,1%
REDEVANCE DSP CHAUFFAGE	108	124	<b>120</b>	-4	-3,1%
AUTRES	100	503	<b>424</b>	-79	-15,7%

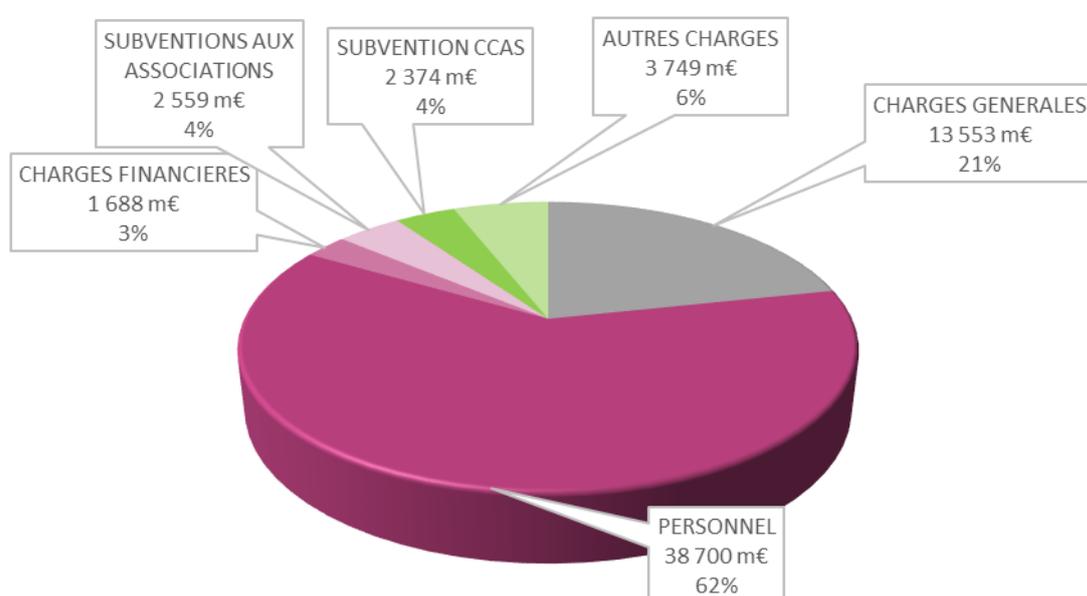
### 1.1.2. Les charges de fonctionnement

Les évolutions des dépenses reposent sur une maîtrise volontariste des charges à caractère général et des dépenses de personnel.

Par rapport au compte administratif 2024, les charges de fonctionnement reculeraient de 1,1 %; une évolution permise par le recul des charges financières, les mesures d'économies programmées et l'évolution du périmètre de la mutualisation.

Les dépenses de personnel qui représentent une part prépondérante dans les charges de fonctionnement (62 %), sont notamment soumises aux mesures nationales qui impactent significativement leur progression.

Les charges à caractère général et les subventions (associations et CCAS), quant à elles, représentent respectivement 21 % et 8 % des charges de fonctionnement.



en milliers d'euro	bp2024	ca projeté 24	bp2025	Evol°	%
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>64 758</b>	<b>63 475</b>	<b>62 789</b>	<b>-686</b>	<b>-1,1%</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	13 729	14 299	<b>13 553</b>	-745	-5,2%
REPORTS CHAP (011)	129		<b>166</b>	166	-4,1%
CHARGES DE PERSONNEL (012)	40 000	38 494	<b>38 700</b>	206	0,5%
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	56	153	<b>326</b>	173	113,7%
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	7 819	7 662	<b>8 040</b>	378	4,9%
CHARGES FINANCIERES (66)	2 785	2 609	<b>1 688</b>	-921	-35,3%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	50	30	<b>86</b>	56	189,3%
PROVISIONS (68)	190	229	<b>230</b>	1	0,4%

- **Les charges à caractère général**

Les trajectoires financières de la Ville étudiées à l'aune des mesures gouvernementales font apparaître une nécessaire réduction des dépenses de fonctionnement afin d'assurer la pérennité de ses finances publiques. Ainsi, la Ville s'est engagée dès 2025 à mettre en œuvre une série de mesures d'économies impliquant le recul des charges à caractère général.

Le volume des dépenses énergétiques reste important en comparaison des montants d'avant crise (2 M€/an), toutefois par rapport au pic de 2023 (3 M€), la Ville bénéficie à la fois d'un assouplissement progressif des tarifs et d'un début économies d'énergie issue de sa politique en matière de transition énergétique.

Le BP 2025 se distingue par l'actualisation du bilan de mutualisation qui devrait progresser en lien avec le nouveau périmètre. Afin de contenir les proportions refacturées à la Ville et optimiser le degré d'intégration du territoire à travers du CIF<sup>1</sup>, le préfinancement sur l'attribution de compensation sera abondé de 2 M€, passant de 5,5 M€ à 7,5 M€/an. Ainsi la refacturation au chapitre 011 est contenue autour d'1,4 M€.

Dans un contexte assurantiel toujours plus tendu, les hausses des primes et des franchises tendent vers une plus faible couverture de la collectivité et une hausse des coûts.

Si les actions des services sont soumises aux réductions nécessaires de leur enveloppe, le budget 2025 prévoit tout de même de renforcer leur action dans de multiples domaines (liste non exhaustive):

- valoriser un événement sportif majeur à fort enjeu d'image pour la collectivité avec l'arrivée d'une étape du Tour de France 2025
- soutenir les actions identifiées par la mobilisation des habitants à travers la démarche Convention citoyenne pour les quartiers populaires
- élargissement de la démarche de responsabilité écologique avec : l'accroissement de la valorisation des déchets; de la lutte contre le gaspillage alimentaire; la réduction des consommables, une impression plus sobre ; l'audit de la flotte automobile pour accélérer le verdissement; la gestion différenciée de l'éclairage public, etc.
- consolider les grands enjeux numériques : renforcer les services aux usagers en simplifiant les démarches administratives par le numérique ; accentuer le renforcement de la cyber-sécurité ; accélérer la dématérialisation; moderniser les outils de l'administration; réfléchir à l'introduction de l'intelligence artificielle générative.
- création d'une Maison des 1 000 premiers jours de l'enfant, afin d'apporter un soutien à la parentalité auprès des (futurs) parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans de manière coordonnée et complémentaire avec les partenaires sur le territoire.
- des actions autour de la dynamique des territoires. Maison de quartier de demain: travailler à la réorientation du projet des centres sociaux municipaux ; projet de service jeunesse : réinterroger le fonctionnement du service jeunesse pour répondre au mieux aux jeunes Lavallois ; valoriser les cultures Guinéennes et Espagnoles auprès des Lavallois.
- des actions autour de la culture : des livres à soi, porté par le service des bibliothèques, une action transversale autour du livre jeunesse comme outil au service de la parentalité ; l'accueil exceptionnel par le MANAS d'une œuvre emblématique d'un grand peintre grâce au prêt d'une grande institution parisienne ; l'ouverture au public de la terrasse du Château-Neuf
- des projets autour de l'action sociale, de la petite enfance et la parentalité (actions dans le cadre du label "Ville Handi-accueillante", conférences à destination des parents, formation des professionnels de la petite enfance...);

---

<sup>1</sup> CIF: coefficient d'intégration fiscal, il s'agit d'un indicateur national qui mesure le degré d'intégration d'une intercommunalité sur son territoire. Il intervient positivement dans le calcul des dotations

en milliers d'euro	bp2024	ca projeté 24	bp2025	Evolution	%
<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>13 729</b>	<b>14 299</b>	<b>13 553</b>	<b>-745</b>	<b>-5,2%</b>
REPORTS CHAP (011)	129		166	166	
ELECTRICITE, GAZ, CHAUFFAGE URBAIN	2 886	2 726	2 504	-222	-8,1%
MUTUALISATION	1 200	1 855	1 434	-421	-22,7%
CARBURANT	750	736	735	-1	-0,1%
JURIDIQUE ASSURANCES	449	428	494	66	15,4%
ACTIONS DES SERVICES	8 444	8 553	8 386	-168	-2,0%

- **Les dépenses de personnel**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la Ville comptait 894 emplois permanents.

	FEMME	HOMME	TOTAL	%
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	102	32	134	14,99%
FILIÈRE ANIMATION	88	31	119	13,31%
FILIÈRE CULTURELLE	37	17	54	6,04%
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE	73	2	75	8,39%
FILIÈRE POLICE	2	6	8	0,89%
FILIÈRE SOCIALE	81	14	95	10,63%
FILIÈRE SPORTIVE	4	12	16	1,79%
FILIÈRE TECHNIQUE	184	209	393	43,96%

Les dépenses de masse salariale sont inscrites à hauteur de 38,7 M€, soit une hausse de 0,5 % par rapport au CA projeté 2024.

Diverses mesures nationales participent à l'évolution de la masse salariale pour 2025 :

- la hausse des cotisations CNRACL : + 510 K€
- la prévoyance "maintien de salaire": + 84 K€

D'autre part, l'impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui correspond à l'évolution liée au déroulement de carrière des agents contribue à une augmentation de la masse salariale de 147 K€.

Enfin la révision du partenariat avec le COSEM : + 67 K€

Dans le contexte financier, la nécessaire stabilité de la masse salariale est obtenue par diverses mesures d'optimisation (-550 K€) :

- non remplacement de départ en retraite - 300 K€
- moindre recours aux saisonniers - 100 K€,
- effort de gestion RH - 150 K€.

Remarque : La mutualisation entre la Ville Laval et son Agglomération représentait en 2023 plus de 10M€ d'euros dont une part Ville s'élevant à 6,8 M€. En 2024 cette part est estimée à plus de 8 M€ et sera notamment financée par à travers une ponction sur AC de la Ville de 7,5 M€.

- **Les autres charges de gestion**

Les autres charges de gestion augmentent de 378 K€ soit + 4,9 %.

Une hausse principalement liée à l'inscription du versement d'une partie du complément de prix relatif aux cessions des biens immobiliers du quartier Ferrié. Le complément de prix total s'élève à 1,4 M€ dont le paiement sera acquitté sur 4 ans, à raison de 350 K€/an. En contrepartie les provisions effectuées les années antérieures seront reprises progressivement à hauteur de 200 K€/an.

En 2025 un total de 250 K€ d'indemnités commerçants sont également prévus au budget afin de compenser les travaux de la place du 11 novembre.

Après concertation avec les acteurs du tissu associatif, des baisses ciblées de subvention sur certaines associations ont pu être envisagées. Ainsi, l'enveloppe de subventions aux associations enregistre une légère diminution.

La baisse de la subvention au centre communal d'action sociale (CCAS) est permise par un ajustement des excédents antérieurs. Elle vient équilibrer un budget qui doit également faire face aux diverses mesures nationales concernant l'évolution des salaires des agents du CCAS.

La contribution aux écoles privées se stabilise après la revalorisation du forfait élève en 2024.

Outre le complément de prix et les indemnités commerçants, les autres charges comprennent également le versement à LMA d'une aide de 100 K€ pour le démarrage de l'exploitation des Halles ainsi que des dépenses informatiques de 67 K€ auparavant présentées en section d'investissement du fait de l'évolution de leur nature (abonnements).

en milliers d'euro	bp2024	ca projeté 24	bp2025	Evolution	%
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION (65)</b>	<b>7 819</b>	<b>7 662</b>	<b>8 040</b>	<b>378</b>	<b>4,9%</b>
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2 737	2 601	<b>2 559</b>	-42	-1,6%
SUBVENTION CCAS	2 706	2 560	<b>2 374</b>	-186	-7,3%
SUBVENTION BA PARKINGS	544	536	<b>498</b>	-38	-7,1%
CONTRIBUTION ECOLES PRIVEES	1 064	1 045	<b>1 064</b>	19	1,8%
ELUS	595	584	<b>598</b>	13	2,3%
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	29	21	<b>25</b>	4	20,9%
AUTRES	144	314	<b>922</b>	608	193,5%

- **Les charges financières**

Conformément au protocole transactionnel signé en 2017, la ville a versé une annuité d'un montant de 1 094 063 € pendant 7 ans à DEPFA Bank. Ce protocole transactionnel s'est terminé en 2024 soulageant la section de fonctionnement d'une charge importante pour la Ville.

en milliers d'euro	bp2024	ca projeté 24	bp2025	Evolution	%
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>2 642</b>	<b>2 609</b>	<b>1 688</b>	<b>-921</b>	<b>-35,3%</b>
INTERETS DE LA DETTE	1 490	1 577	<b>1 648</b>	71	4,5%
SWAP	42	0	<b>40</b>	40	s.o.
INDEMNITE DEPFA	1 095	1 094	<b>0</b>	-1 094	-100,0%
ICNE	15	-62	<b>0</b>	62	s.o.

Le SWAP (échange) concerne un prêt Crédit Mutuel de 2012 dont le coût dépend du niveau de l'eurobor 12 mois. Lorsque l'eurobor est inférieur à 1,65% la Ville s'acquitte des intérêts, lorsque ce taux est supérieur à 3 % la banque paie les intérêts à la Ville. Entre 1,65 % et 3 % il n'y a pas de flux financiers.

## 1.2. La dette

### • La dette

La dette pèse sur la situation financière lavalloise, malgré une amélioration progressive. Il est rappelé l'objectif de la Ville de Laval de baisser son stock d'emprunts d'environ 8 M€ sur la durée du mandat 2020-2026.

L'encours de la dette s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à 67,545 M€ (budget principal). Ce montant comprend un volume de dette verte (intracting) de 2,098 M€, soit un encours net (hors dette verte) de 65,447 M€.

Il a été mobilisé auprès des établissements bancaires détaillés ci-dessous :

<i>en milliers d'euro</i>	Encours 01/01/25	%	Gissler A1	Gissler B1	Gissler B2
CREDIT MUTUEL	11 203	17%	11 203	0	0
CREDIT AGRICOLE	11 112	16%	10 645	467	0
BANQUE DES TERRITOIRES	11 006	16%	11 006	0	0
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	9 323	14%	9 323	0	0
BANQUE POSTALE	8 323	12%	8 323	0	0
CAISSE D'EPARGNE	4 792	7%	4 792	0	0
RIVAGE	4 661	7%	4 661	0	0
SOCIETE GENERALE	2 697	4%	2 000	0	697
CREDIT FONCIER	2 175	3%	2 175	0	0
BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST	2 168	3%	2 168	0	0
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	85	0%	85	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>67 545</b>	<b>100%</b>	<b>66 381</b>	<b>467</b>	<b>697</b>

99 % de l'encours de la ville est sécurisé et relève du niveau 1A de la classification Gissler. 1 % appartiennent à la catégorie B1 et B2 qui comprend un prêt dépendant de l'inflation et de l'euribor 12 mois et plafonné à 6,47% et un prêt de la BEI à un taux alternatif (3,18 % si Euribor 3 mois <= 4,50 %, sinon Euribor 3 mois + 0.30 %).

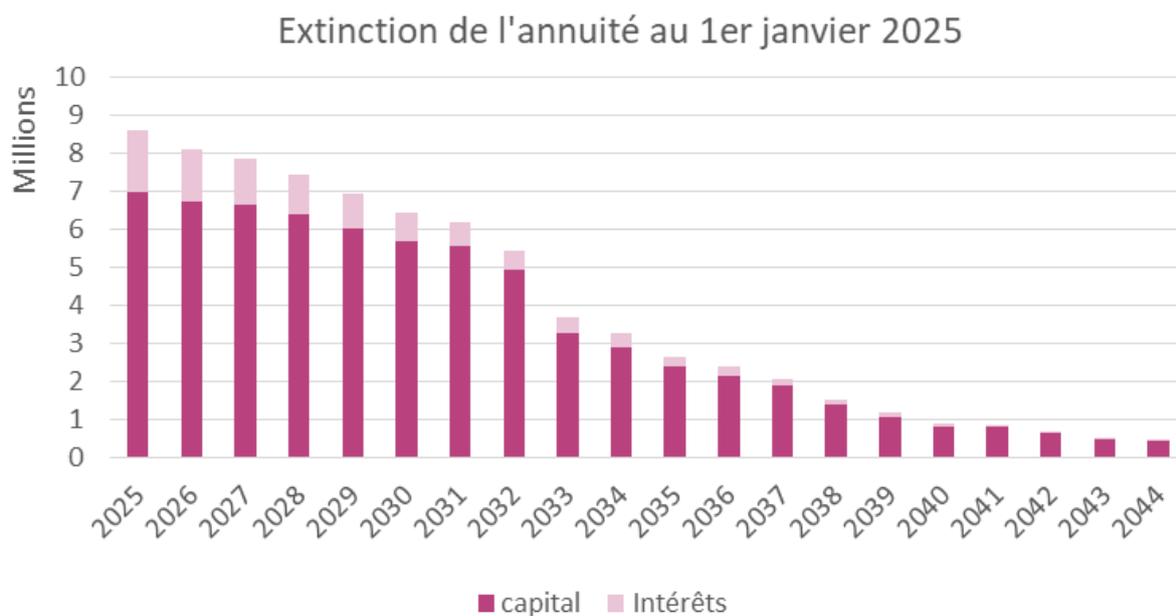
En 2024 la Ville a contracté deux emprunts, aux conditions suivantes :

- 5 000 000 € auprès de la Banque Postale à un taux fixe 3,39 % sur 20 ans avec des échéances trimestrielles ;
- 2 000 000 € auprès de la Société Générale à taux variable Euribor 3M + 0.68 % sur 20 ans avec des échéances trimestrielles. Ce prêt est encadré par un tunnel avec un taux minimum 2 % et un taux maximum de 5 %.

Le capital qui sera remboursé en 2025 s'élève à 7,065 M€. Le plan d'extinction de la dette est annexé à la page suivante.

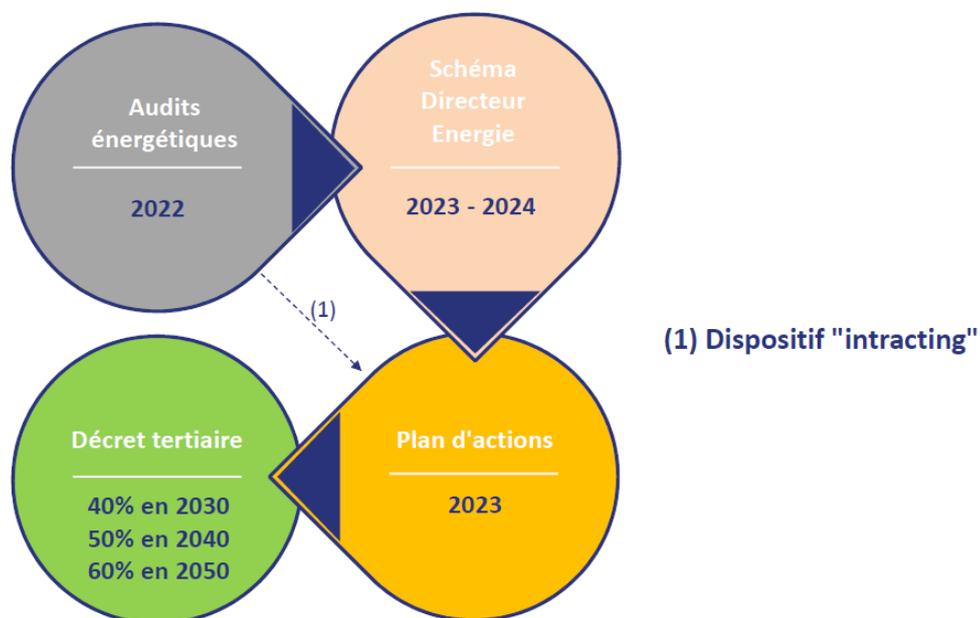
L'emprunt prévu pour l'équilibre du budget en investissement s'élève à 7,538 M€, comme projeté dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, mais pourra être revu à la baisse en fonction du rythme d'exécution des investissements et du montant des excédents reportés de fonctionnement mobilisables.

Au stade du budget primitif, le taux d'intérêt moyen est de 2,40 %, en légère diminution par rapport au budget précédant. La capacité de désendettement projetée au 31/12/2025 est de 8,5 ans.



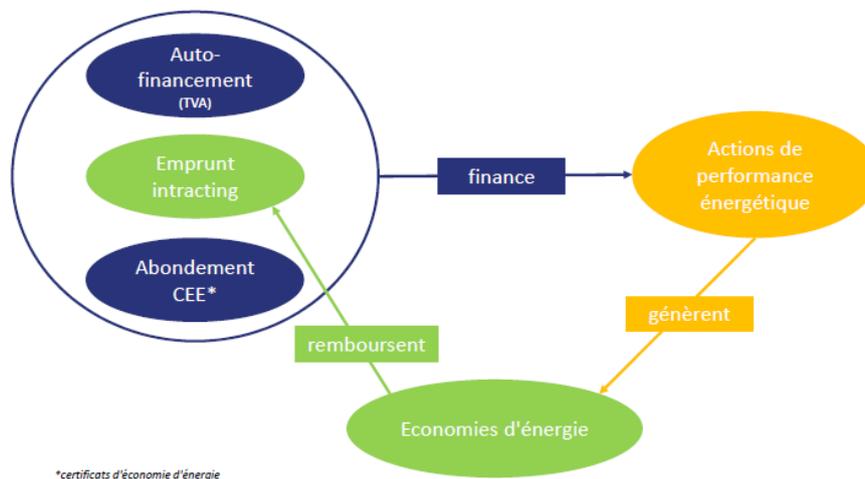
- **La dette verte : Avance remboursable Intracting**

La ville de Laval souhaite disposer d'une feuille de route pour atteindre ses objectifs de performance environnementale. Le schéma directeur énergie est un outil indispensable pour coordonner ces actions.



L'Intracting est un dispositif financier innovant qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires.

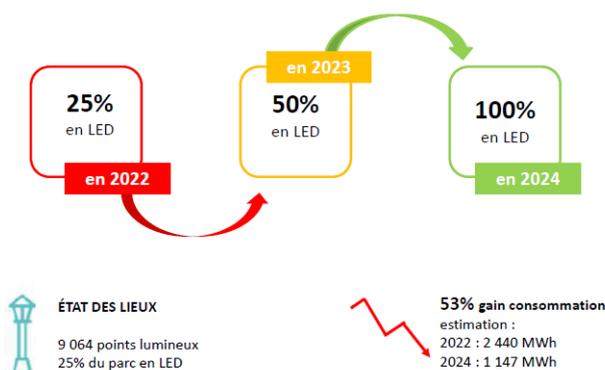
L'Intracting met l'accent sur les travaux permettant des économies à court et moyen terme, essentiellement sur des équipements et leur optimisation (chauffage, eau chaude, ventilation, éclairage ou régulation, ...).



En 2023, la ville de Laval a eu recours à ce mode de financement pour un coût total de 2,098 M€ au taux de 0,75 %.

ECLAIRAGE PUBLIC		BATIMENTS	
Montant HT des Actions de Performance Energétique	1 761 832 €	Montant HT des Actions de Performance Energétique	700 890 €
Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie	341 221 €	Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie	23 165 €
<b>Montant de l'avance remboursable Intracting</b>	<b>1 420 611 €</b>	<b>Montant de l'avance remboursable Intracting</b>	<b>677 725 €</b>
Durée de la convention	11 ans	Durée de la convention	13 ans
Total des échéances HT Avance Remboursable Intracting	1 488 220 €	Total des échéances Avance Remboursable Intracting	716 551 €
Economies d'énergie sur 11 ans avec inflation à 3%	2 842 545 €	Economies d'énergie sur 11 ans avec inflation à 3%	871 293 €
<b>Economies prévisionnelles réalisées</b>	<b>1 354 325 €</b>	<b>Economies prévisionnelles réalisées</b>	<b>154 742 €</b>

Les actions en matière d'éclairage public se sont poursuivies en 2024 :



Les actions en matière de bâtiments ont été conduites en 2023.

POLITIQUES PUBLIQUES	SITES	ACTIONS	ÉCONOMIES KWH/AN	GAIN ÉCONOMIQ UE HT/AN	GAIN ÉCONOMIQ UE TTC/AN	COUT BRUT TRAVAUX HT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	CTM	Mise en place luminaires LED	10 000	7 918 €	9 502 €	31 000 €
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	HOTEL DE VILLE	Mise en place d'une régulation sur la production de chauffage et robinets thermostatiques	44 000	5 033 €	6 040 €	13 000 €
ENFANCE ÉDUCATION	F.DOLTO	Remplacement chaudière par une PAC	167 032	16 762 €	20 114 €	130 000 €
ENFANCE ÉDUCATION	GS VERNE	Mise en place luminaires LED	21 200	3 083 €	3 700 €	81 900 €
ENFANCE ÉDUCATION	GS VERNE	Isolation thermique des murs par l'extérieur	70 500	7 083 €	8 500 €	284 000 €
PETITE ENFANCE	TISTOU	Remplacement des menuiseries	23 000	2 480 €	2 976 €	75 000 €
PETITE ENFANCE	MAISON ENFANCE + HALTE GARDERIE 3 POMMES	Remplacement des ouvrants par des menuiseries en PVC	5 480	291 €	349 €	19 700 €
PETITE ENFANCE	MAISON ENFANCE + HALTE GARDERIE 3 POMMES	Mise en place de luminaires LED	1 237	189 €	227 €	10 100 €
SPORT	GYMNASE JACQUES CHAMARET	Mise en place de luminaires LED	5 678	857 €	1 028 €	50 640 €
VIE DEMOCRATIQUE ET CITOYENNE	POMMERAIES	Mise en place de luminaires LED	1 000	125 €	150 €	5 550 €

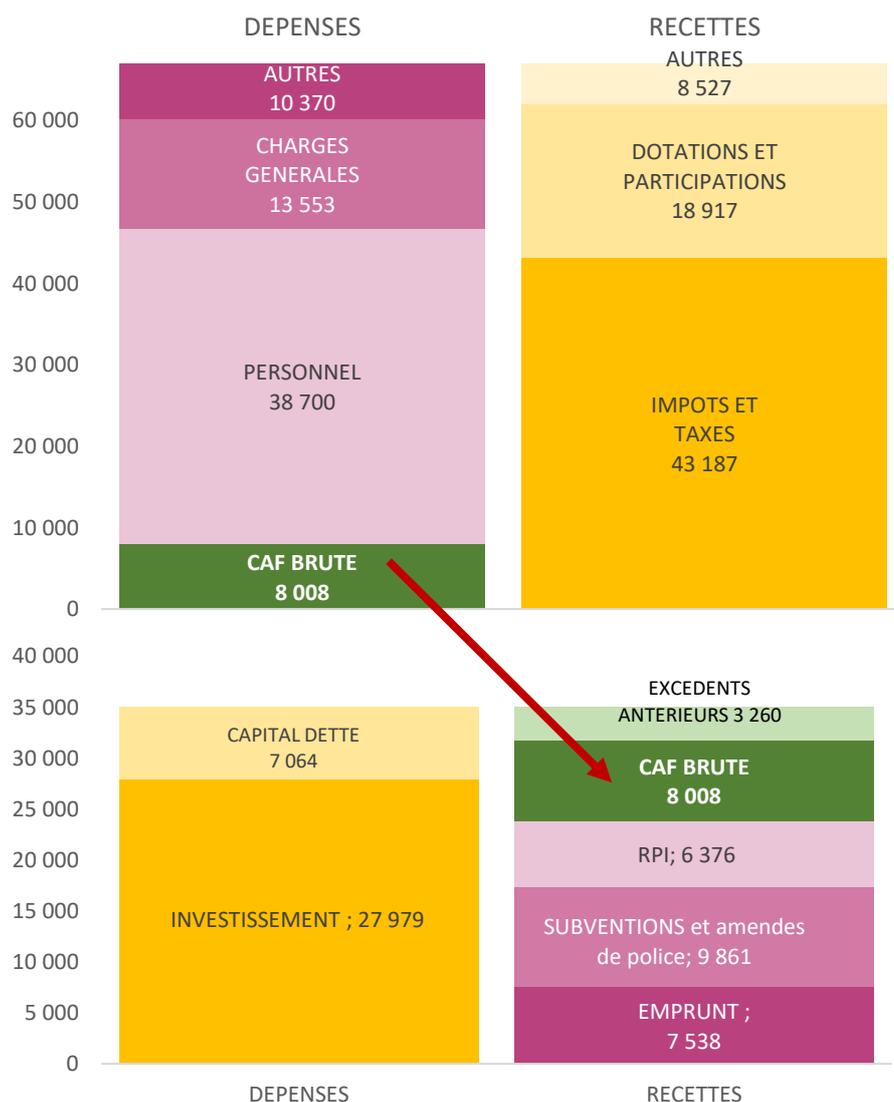
En 2024, la ville a contracté un emprunt intracting de 150 K€ pour financer une partie des travaux du CAM, cette enveloppe sera débloquée en 2025.

### 1.3. Les équilibres financiers

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 70,631 M€ pour 62,6263 M€ de dépenses de fonctionnement (hors reports), soit une capacité d'autofinancement (CAF) brute de 8,008 M€.

Le BP 2025 affiche une capacité d'autofinancement positive, reflet des actions conduites pour absorber les hausses de dépenses réglementaires et ainsi financer une partie de ses projets d'investissement.

en milliers d'euro	bp2024	ca projeté 24	bp2025	Evol°
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	71 055	72 650	<b>70 631</b>	-2 019
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS INTERETS	62 996	61 898	<b>60 975</b>	-922
<b>= EXCEDENT DE GESTION</b>	<b>8 059</b>	<b>10 752</b>	<b>9 656</b>	<b>-1 096</b>
- INTERETS DE LA DETTE	1 633	1 577	<b>1 648</b>	71
<b>= CAF BRUTE</b>	<b>6 426</b>	<b>9 175</b>	<b>8 008</b>	<b>-1 167</b>
- REMBOURSEMENT CAPITAL	7 120	7 114	<b>7 064</b>	-50
<b>= CAF NETTE</b>	<b>-694</b>	<b>2 061</b>	<b>944</b>	<b>-1 118</b>



## 1.4. La section d'investissement

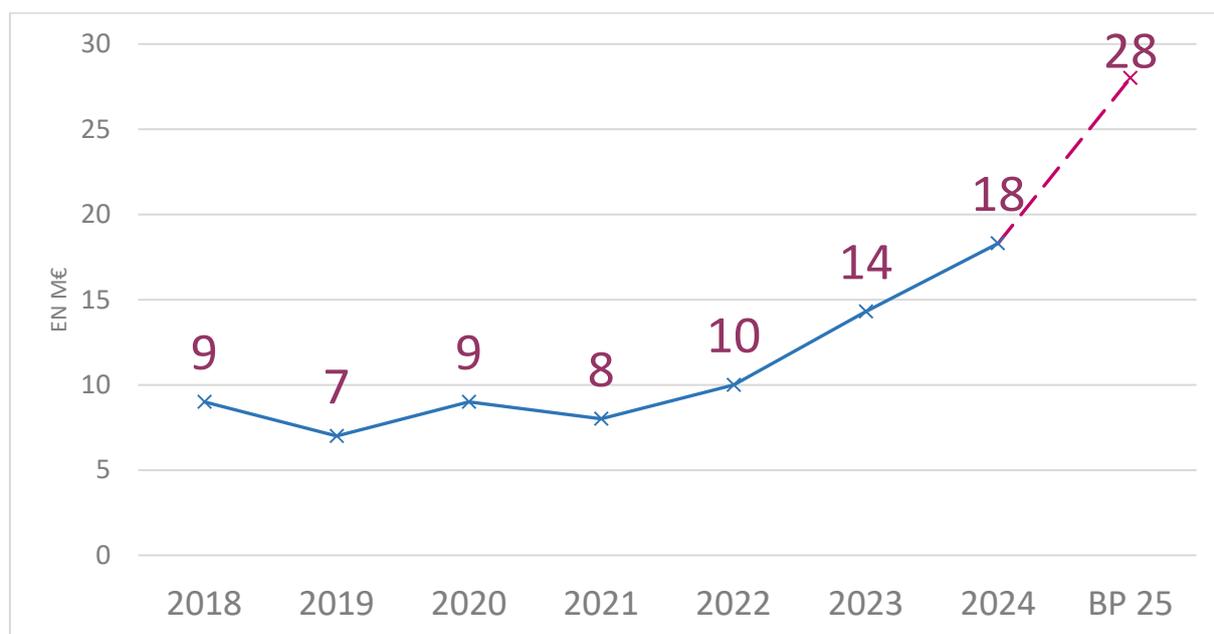
### 1.4.1. La programmation pluriannuelle des investissements

En 2025, la Ville de Laval poursuit sa politique volontariste d'un entretien important et régulier de son patrimoine.

Ces investissements récurrents sont qualifiés dans le budget de "Plans qualité". Ils font l'objet depuis le début du mandat d'une programmation pluriannuelle de 4 à 5 M€ TTC par an. Ils représentent, en 2025, 17 % des opérations d'investissement programmées. (Point 1.4.4 "Zoom sur les investissements récurrents du présent rapport)

L'exercice 2025 se caractérise par un haut niveau d'investissement, dans la continuité des projets entamés et du glissement d'une partie des grands projets structurants budgétés en 2024 tels que l'aménagement de la place du 11 novembre, la rénovation de l'école de la Senelle, le PRU Saint-Nicolas, le dispositif intracting en matière d'éclairage public ou encore le CAM. À cela s'ajoute les nouveaux investissements 2025 listés page suivante.

Évolution des dépenses d'équipement :



### 1.4.2. Les investissements inscrits au BP 2025 et leur financement

<b>INVESTISSEMENTS 2025</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Place du 11 novembre	6 972 000	5 383 500
Récurrents	4 850 725	89 400
Rénovation du Centre Administratif Municipal	1 745 000	
Gymnase Gaston Lesnard	1 390 000	472 500
PRU - Parvis Ecole Jules Verne	1 357 680	
PRU - Parvis plaine d'aventure	623 775	
PRU - Quartier Kellermann	120 000	
PRU - Quartier Pavement	40 000	
Acquisition CMA/ Cession CFA Volney - Parking CMA	1 300 000	1 300 000
Porte Beucheresse	903 000	1 463 600
Stationnement - Aménagement parkings (DSP)	700 000	
Projets de voirie hors Plan Qualité	660 000	240 000
AC Investissement	590 000	
Ecole de la Senelle	500 000	1 073 000
Palindrome - sécurité incendie et sûreté	470 000	
Zac PEM gare	465 000	
Budget participatif	458 020	
Ilôt Val de Mayenne	440 000	1 108 000
Divers investissements et travaux	423 000	
Aire de jeu inclusive	384 000	160 000
Espaces publics MQ Saint-Nicolas	340 000	60 000
École Hilard	331 000	
Travaux, schéma directeur énergie	330 000	
Cuisine centrale et office	310 000	
Cuisine (passage inox)	296 800	
Mobilités douces (aménagement cyclables - plan vélo)	245 000	120 000
Accès terrasse Château Neuf	220 000	
Végétalisation écoles	200 000	
Gymnase Jeff Lemoine	200 000	
Désimperméabilisation et végétalisation du centre-ville	194 000	59 000
Rénovation du Centre Administratif Municipal	183 000	
Plan numérique écoles	150 000	
Rénovation de la maison de quartier Saint-Nicolas	135 000	
Taxe d'aménagement	130 000	244 000
Intracting - Eclairage public	130 000	
Diverses études aménagement	110 000	20 000
ALSH des Fourches (reconstruction)	52 000	
Etudes Château Neuf	30 000	
Amendes de Police		422 000
Autres immobilisations financières		253 000
Autres Cessions		1 769 000
FCTVA		2 000 000
<b>TOTAUX</b>	<b>27 979 000</b>	<b>16 237 000</b>

### 1.4.3. Le financement des investissements

<b>Financement des investissements</b>	<b>27 979</b>
AUTOFINANCEMENT NET	<b>944</b>
FCTVA	<b>2 000</b>
AMENDES DE POLICE	<b>422</b>
PRODUIT DES CESSIONS	<b>3 879</b>
SUBVENTIONS	<b>9 439</b>
TAXE D'AMENAGEMENT + IMMOS FIN	<b>497</b>
EMPRUNT *	<b>7 538</b>
EXCEDENTS ANTERIEURS	<b>3 260</b>
<hr/>	
FONDS DE ROULEMENT AU 31/12/2024	<b>7 193</b>

Les ressources propres d'investissement comprennent le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), qui correspond à une restitution de la TVA payée l'année précédente sur les investissements, la taxe d'aménagement ainsi que les cessions.

Après un déclin en 2024, la taxe d'aménagement 2025 a été ajustée au niveau de l'exercice antérieur.

Les cessions sont évaluées à 3,879 M€ :

- cession CFA Volney : 1 000 000 €
- cession Parking CMA : 300 000 €
- ensemble Hercé : 1 190 000 €
- cessions Ilot Val de Mayenne : 810 000 €
- Ribaudières : 270 000 €
- cession MCT : 143 000 €
- ferme urbaine : 96 000 €
- Inalta : 66 000 €
- divers : 5 000 €

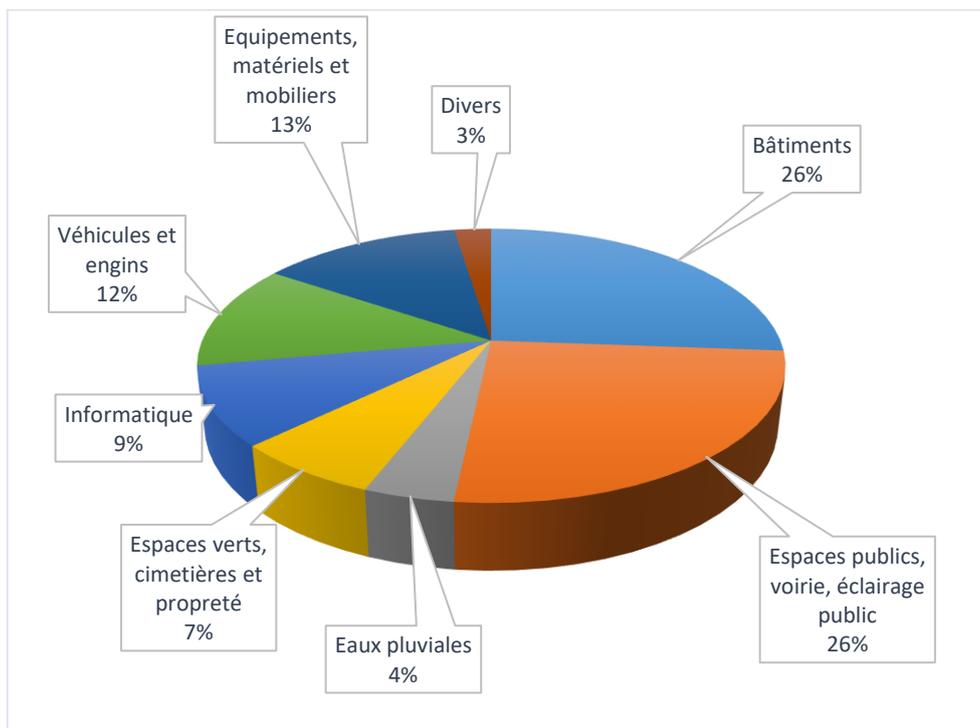
Du fait du volume important des investissements 2024 et du glissement d'une partie de leur paiement sur l'exercice 2025, le versement des subventions associées est lui aussi basculé sur l'exercice suivant, le montant attendu s'élève à 9,4 M€.

Un emprunt d'équilibre de 7,5 M€ est inscrit au BP 2025 conformément à la trajectoire de la prospective.

Détail des subventions inscrites au BP 2025 :

<b>SUBVENTIONS 2025</b>	<b>Montant en €</b>
APCP CENTRE VILLE - SUBV INVEST DSIL	2 472 000
APCP CENTRE VILLE - SUBV DEPART HALLES	800 000
APCP CENTRE VILLE - FONDS DE CONCOURS LAVAL AGGLO	794 500
APCP ECOLE DE LA SENELLE SUBV DSIL	700 000
APCP PORTE BEUCHERESSE VIEUX CHATEAU SUBV DSIL	507 000
PQ VOIRIE AMENDES DE POLICE	422 000
APCP PORTE BEUCHERESSE VIEUX CHATEAU SUBV DRAC	374 000
APCP CENTRE VILLE - SUBV REGION HALLES	366 000
APCP CENTRE VILLE - HALLES FONDS CONCOURS AGGLO	350 000
APCP ILOT VAL DE MAYENNE RECYCL.FONCIER FONDS FRICHE	298 000
APCP PORTE BEUCHERESSE VIEUX CHATEAU SUBV FOND.PATRIMOINE	280 000
SUBV DSIL GASTON LESNARD	250 000
APCP CENTRE VILLE FOUILLES ARCHEO SUBV FNAP	249 000
APCP PORTE BEUCHERESSE VIEUX CHATEAU SUBV REGION	240 000
REMB AGGLO EFFACEMENT TEM	240 000
SUBV REGION GASTON LESNARD	222 500
APCP ECOLE DE LA SENELLE SUBV CAF	211 000
APCP CENTRE VILLE - SUBV REGION ACV	200 000
SUBV REGIONS AIRES DE JEUX INCLUSIVES	160 000
APCP CENTRE VILLE - CONTRAT TERRIT DEPARTEMENT	88 000
APCP ECOLE DE LA SENELLE SUBV REGION	82 000
APCP ECOLE DE LA SENELLE SUBV DEPART BAS CARBONE	80 000
APCP CENTRE VILLE -FOUILLES ARCHEO SUBV FNADT	64 000
DEMOLITION GREVAIN SUBVENTION ANRU	60 000
SUBV AGGLO BD LEON BOLLEE	60 000
SUBV LAVAL AGGLO AMENAGEMENT CYCLABLE	60 000
SUBVENTION INVESTISSEMENT CAF	60 000
SUBVENTION NATURE 2050 - DESIMPERMEABILISATION - VEGETALISATION	59 000
APCP PORTE BEUCHERESSE VIEUX CHATEAU SUBV CD53	40 000
APCP PORTE BEUCHERESSE VIEUX CHATEAU SUBV FNAP	22 600
SUBV CD53 RESTAURATION MOBILIER NON PROTEGES AUX MH	20 000
SUBV FONDATION DU PATRIMOINE RESTAURATION MOBILIER NON PROTEGES AUX MH	20 000
SUBVENTIONS DRAC RESTAURATION D OEUVRES	4 400
SUBV ETAT RESTAURATION INVENTAIRE MOBILIER	2 000
SUBVENTIONS DRAC ACQUISITION D OEUVRES	2 000
SUBV DEPART RESTAURATION INVENTAIRE MOBILIER	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>9 861 000</b>

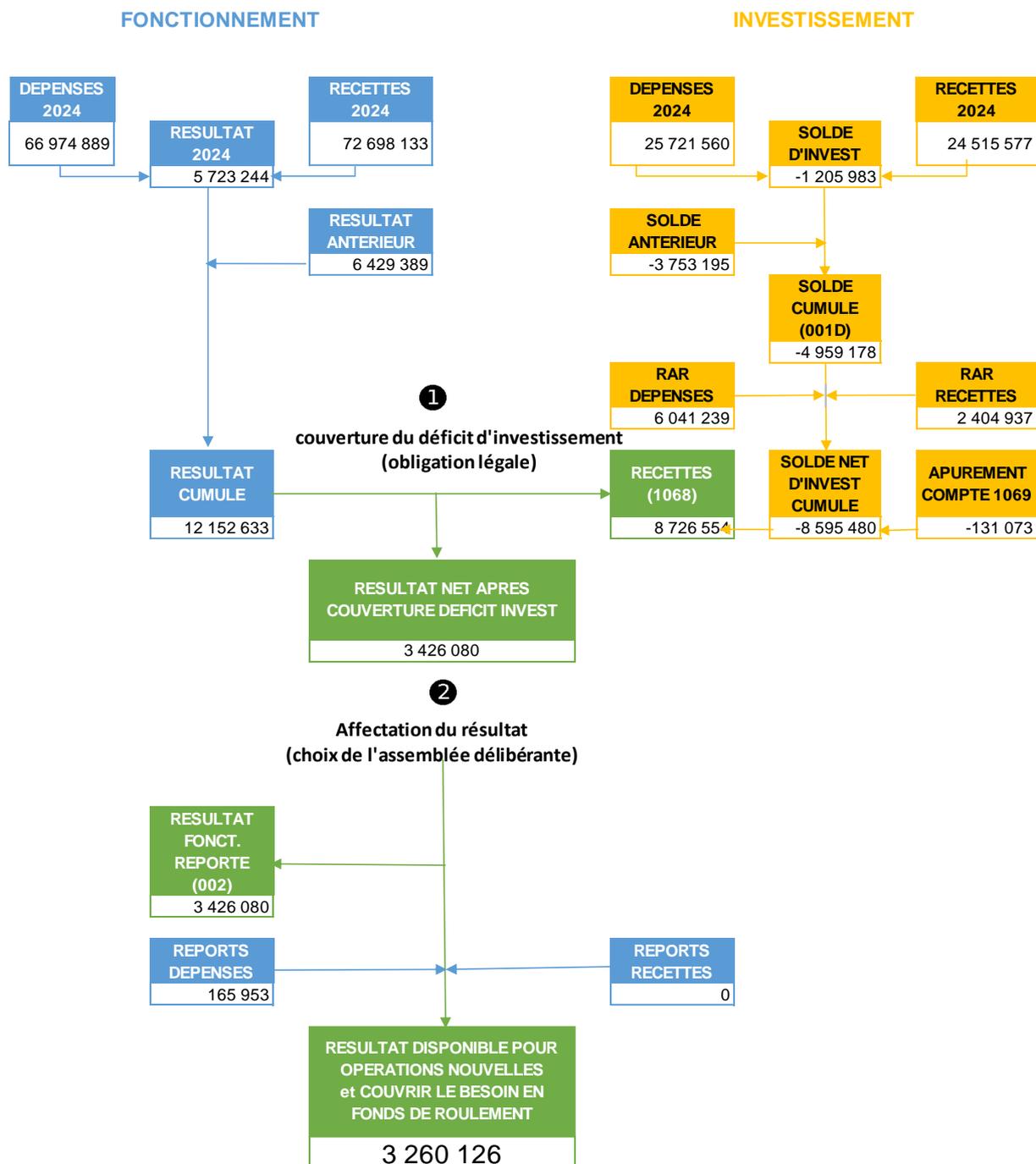
#### 1.4.4. Zoom sur les investissements récurrents



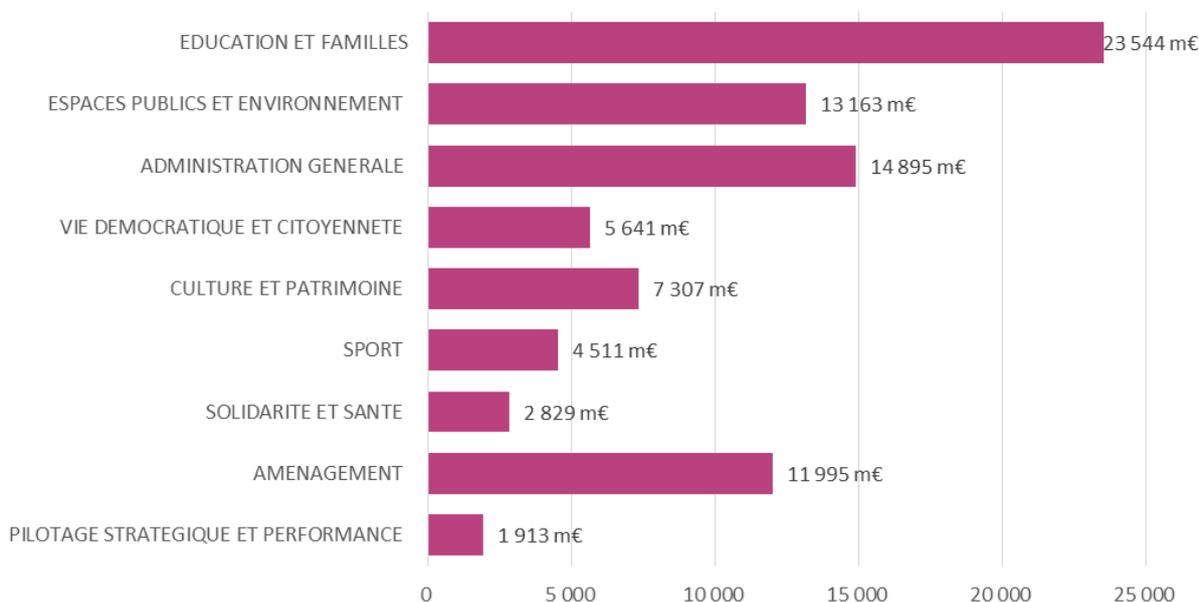
<b>Bâtiments</b>	<b>1 270 000</b>
<b>Espaces publics, voirie, éclairage public</b>	<b>1 237 000</b>
<b>Eaux pluviales</b>	<b>203 500</b>
<b>Espaces verts, cimetières et propreté</b>	<b>335 000</b>
<b>Informatique</b>	<b>451 000</b>
<b>Véhicules et engins</b>	<b>600 000</b>
<b>Equipements, matériels et mobiliers</b>	<b>637 100</b>
<b>Divers</b>	<b>117 125</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 850 725</b>

## 1.5. Les résultats anticipés 2024

Lors de l'élaboration du budget primitif 2025, il a été décidé de procéder à une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 qui seront régularisés après le vote du compte administratif 2024.



## 1.6. Le budget par politiques publiques



### 1.1.1. Éducation et familles

Les dépenses de fonctionnement de la politique "éducation et familles" s'élèvent à 21,5 M€ dont 5,3 M€ pour la petite enfance, 10,4 M€ pour l'enfance (écoles et ALSH) et 5,4 M€ pour la restauration collective.

en milliers d'€	Dépenses	dont personnel	Recettes
Petite enfance 0-3 ans	5 250	4 859	3 706
Enfance 2-12 ans	10 351	8 193	2 638
Jeunesse 12-25 ans	480	337	264
Famille parentalité	5	0	1
Restauration collective	5 374	3 534	1 806
<b>Total</b>	<b>21 460</b>	<b>16 924</b>	<b>8 415</b>

Les dépenses relatives à cette politique publique permettent de poursuivre les investissements pour la réussite éducative de toutes et tous les enfants lavallois, depuis la petite enfance jusqu'à la fin de l'élémentaire en confortant une offre d'accueil de qualité, en favorisant la participation des enfants aux activités culturelles et sportives et en accentuant l'accompagnement à la parentalité. Des ambitions mise en œuvre à travers l'engagement d'en faire plus pour ceux qui ont le moins.

Cette volonté se décline également par la restauration collective et une alimentation de qualité, locale et durable accessible à tous avec la tarification à 1€ pour les revenus les plus modestes, la fourniture des petits déjeuners et le recours à un marché de fourniture intégrant des produits bio et locaux. La restauration collective s'engage pour lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire son incidence sur l'environnement à travers la réduction des consommables et le passage du plastique à l'inox.

La contribution de la ville au coût des élèves des écoles privées est stable en 2025 par rapport au CA 2024 à 1 037 K€ après la revalorisation du forfait élève intervenue en 2023/2024.

L'essentiel des recettes provient de la CAF et dans une moindre mesure des participations usagers.

Les dépenses d'investissement de la politique "éducation et familles" s'élèvent à 2,1 M€ et se concentrent pour moitié sur les travaux et l'entretien des bâtiments scolaires, avec entre autre, les travaux sur les groupes scolaires de la Senelle, et d'Hilard. Les autres dépenses vont concerner des dotations en équipements et mobilier (plan numérique dans les écoles, bac inox, équipement cuisines). En 2025, 150 K€ de crédits ont également été inscrits pour le projet de la nouvelle cuisine centrale.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Petite enfance 0-3 ans	195	60	135
Enfance 2-12 ans	1 422	1 073	349
Jeunesse 12-25 ans	8		8
Restauration collective	459		459
<b>Total</b>	<b>2 084</b>	<b>1 133</b>	<b>951</b>

La majeure partie des recettes proviennent des financements pour les travaux de la Senelle.

### 1.1.2. Espaces publics et environnement

Les dépenses de fonctionnement de la politique "espaces publics et environnement" s'élèvent à 8,8 M€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Qualité des espaces publics	7 066	5 956	451
Sécurité et réglementation	1 391	667	2 099
Eau et assainissement	90	0	438
Stratégie environnementale	255	0	151
<b>Total</b>	<b>8 801</b>	<b>6 622</b>	<b>3 139</b>

La politique de qualité des espaces publics pour 7 374 K€ réunit les dépenses de gestion de l'éclairage public, des espaces verts, du réseau de voirie et de la propreté & signalisation urbaine avec l'ambition de valoriser et développer son patrimoine urbain et naturel.

La trajectoire énergétique de la Ville de Laval se traduit par l'amplification de ses efforts en termes de sobriété et efficacité énergétique, mais également dans le développement des énergies renouvelables, en substitution aux énergies fossiles

Afin de réduire le coût de fonctionnement lié à l'éclairage public, la ville de Laval a programmé le passage au LED de l'ensemble de ses équipements sur 2 années. Les économies ainsi réalisées permettront de rembourser l'avance remboursable "intracting" qui financera les travaux (cf. point 1.2 Dette verte). Suite au passage en LED sur l'intégralité des points lumineux, la remise en place d'une gestion différenciée de l'éclairage public (trame noire, avec extinction à partir d'une certaine heure) hors centre-ville, Fourches, Saint-Nicolas pourra être mise en œuvre en 2025.

La politique de la ville autour de la rénovation des bâtiments se poursuivra en 2025 avec le schéma directeur énergies bâtiments (Ville de Laval et Agglomération) et l'adoption d'un programme pluriannuel d'investissement d'actions de performance énergétique sur le patrimoine de la Ville de Laval en fonction des types de bâtiments et de la vétusté des équipements. Il s'agit d'un document qui regroupe à la fois une stratégie énergétique, une planification patrimoniale et de la programmation opérationnelle.

La flotte automobile sera elle aussi soumise à ces ambitions de transition énergétique avec le lancement d'un audit pour accélérer son verdissement et développer la mobilité douce.

En 2025, la propreté urbaine amplifiera ses actions autour de la valorisation des déchets.

La sécurité et réglementation pour 1 391 K€ regroupe les dépenses de stationnement, l'éradication des nuisibles et frelons asiatiques, la participation à la fourrière animale ou encore la contribution à la SPA.

Les principales recettes concernent la sécurité et réglementation qui intègre notamment les recettes de de stationnement (1 315 K€), et la taxe locale sur la publicité extérieure (563 K€).

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Qualite des espaces publics	3 243	941	2 302
Securite et reglementation	929	0	929
Eau et assainissement (pluvial)	190	0	190
<b>Total</b>	<b>4 362</b>	<b>941</b>	<b>3 421</b>

Les dépenses d'investissements de la politique qualité des espaces publiques sont pour 4,4 M€ dont une part importante d'investissements récurrents (cf. point 1.4.4 Zoom sur les investissements récurrents).

En 2025, le budget prévoit des investissements au profit de la mobilité et du stationnement avec les travaux des parkings De Gaulle et Théâtre (LMA) et les aménagements connexes aux travaux de la place du 11 novembre tout en facilitant la mobilité douce et le vivre ensemble avec la passerelle vélo gare sud, les aménagements cyclables (plan vélo) et l'extension des zones 30. Une politique de déplacement qui préserve la cohérence des cheminements, en intégrant la mise en œuvre du plan mobilier et plan Bancs en lien avec la labellisation "Ville amies des ainés".

En 2025, la Ville entreprend par ailleurs la végétalisation des cours d'écoles avec une enveloppe de 200 K€/an dont 100 K€ de reste à charge.

### **1.1.3. Vie démocratique et citoyenneté**

Les dépenses de fonctionnement de la politique « vie démocratique et citoyenneté » s'élèvent à 5,4 M€ dont 2,6 M€ pour la vie des quartiers et des commerces et 1,9 M€ pour la vie citoyenne.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Démocratie locale	642	438	117
Vie Citoyenne	1 878	1 814	202
Vie des quartiers et commerces	2 619	2 006	821
Vie associative	253	190	19
<b>Total</b>	<b>5 392</b>	<b>4 448</b>	<b>1 159</b>

La politique démocratie locale s'élèvent à 642 K€ regroupant les dépenses d'animations seniors, de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes-hommes.

La politique vie citoyenne s'élèvent à 1 878 K€. Elles regroupent les dépenses des services élections, état civil, recensement et cimetières.

La politique vie des quartiers et commerces s'élève à 2 619 K€. Elle regroupe les dépenses des maisons de quartier et du soutien au commerce.

La politique vie associative regroupe les dépenses du partenariat associatif et des comités de jumelage.

Les dépenses d'investissement de la politique « vie démocratique et citoyenneté » s'élèvent, quant à elles, à 248 K€ avec notamment une enveloppe de 135 K€ consacrée pour le projet de rénovation de la maison de quartier Saint-Nicolas.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Democratie locale	0	0	0
Vie Citoyenne	40	0	0
Vie des quartiers et commerces	206	0	0
Vie associative	2	0	0
<b>Total</b>	<b>248</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 1.1.4. Culture et patrimoine

Les dépenses de fonctionnement de la politique « cultures et patrimoine » représentent 5,8 M€ dont 2,9 M€ pour la création et la diffusion artistiques et 1,8 M€ pour la lecture publique.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Enseignement artistique et culturel	62	11	23
Creation et diffusion artistiques	2 856	1 664	54
Lecture publique	1 767	1 578	31
Animation touristique et patrimoniale	576	90	82
Gestion / conservation du patrimoine	497	413	0
<b>Total</b>	<b>5 758</b>	<b>3 756</b>	<b>190</b>

La politique culturelle de la ville concerne les domaines du patrimoine, de l'archéologie, des musées et de la vie de leurs collections, de la lecture publique par la gestion des bibliothèques, de l'action culturelle et de l'événementiel, avec notamment la programmation art de la rue des 3 éléphants et les lumières de Laval.

Au plus près des habitants en privilégiant les actions ouvertes à tous et la médiation en direction de celles et ceux qui ont le plus de difficultés à accéder aux ressources culturelles, la Ville propose des services culturels de proximité qui participent également à l'attractivité du territoire (public touristique et festivalier).

En 2025, deux projets innovants pourront être réalisés en alliant soutiens complémentaires et redéploiement des ressources : "des livres à soi", porté par le service des bibliothèques, une action transversale autour du livre jeunesse comme outil au service de la parentalité et dans le quartier des Fourches, un projet de formation et d'action mêlant les compétences de nombreux professionnels

L'année 2025 se caractérisera également par l'accueil exceptionnel par le MANAS d'une œuvre emblématique grâce au prêt d'une grande institution parisienne ainsi que l'ouverture au public de la terrasse du Château-Neuf

Les dépenses d'investissement de la politique « culture et patrimoine » s'élèvent à 1,5 M€ et comporte notamment le lancement des travaux de la porte Beucheresse.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Enseignement artistique et culturel			0
Creation et diffusion artistiques	85	156	-71
Lecture publique	10	0	10
Gestion / conservation du patrimoine	1 454	1 507	-53
<b>Total</b>	<b>1 549</b>	<b>1 663</b>	<b>-114</b>

### 1.1.5. Sports

Les dépenses de fonctionnement de la politique « sports » s'élèvent à 2,3 M€ dont 1,4 M€ au titre des équipements sportifs de proximité.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Equipements sportifs de proximite	1 377	750	126
Soutien au sport de haut niveau	500	0	0
Soutien a la pratique et a l'évènementiel sportif	410	165	8
<b>Total</b>	<b>2 287</b>	<b>916</b>	<b>133</b>

Les dépenses d'investissement de la politique « sport » s'élèvent à 2,2 M€ avec la rénovation du gymnase Gaston-Lesnard et la mise aux normes du Palindrome.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Equipements sportifs de proximite	2 224	473	1 752
<b>Total</b>	<b>2 224</b>	<b>473</b>	<b>1 752</b>

### 1.1.6. Solidarités et santé

Les dépenses de fonctionnement de la politique "solidarité et santé" s'élèvent à 2,8 M€ dont 2,35 M€ pour le CCAS.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Actions sociales	315	0	90
Moyens generaux CCAS	2 354	0	0
Sante	146	111	12
<b>Total</b>	<b>2 814</b>	<b>111</b>	<b>102</b>

Les politiques publiques développées par le CCAS ont été renforcées à la suite de l'analyse des besoins sociaux réalisée en début de mandat. Pour compléter l'analyse socio-démographique et afin de donner à cette analyse une dimension partenariale, de nombreux acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire ont été sollicités pour enrichir les travaux de leurs témoignages. Les problématiques et enjeux identifiés concernent les domaines de l'accompagnement des âges de la vie, la réponse aux besoins des populations fragiles, ou encore le positionnement du CCAS dans son rôle d'animateur d'une action de prévention, de développement social et de veille sociale locale.

La Ville accompagne le CCAS dans la poursuite de ses missions, à travers une subvention annuelle ajustée en fonction des évolutions des charges.

Les missions du Pôle handicap sont réparties sur deux référents "inclusions" et "relations partenaires" qui travaillent en collaboration pour une meilleure effectivité de l'action que ce soit au travers l'accompagnement des structures municipales qui accueillent des enfants en situation de handicap (ALSH, TAP, crèches, etc.) ou la mobilisation des associations afin de s'assurer de la bonne adéquation des dispositifs d'accessibilité avec les usages des personnes.

Depuis juin 2023, le déploiement de la démarche "Laval ville handi-accueillante" a permis la définition et la mise en œuvre de 6 actions (GPS collaboratif, formations à l'accueil de personnes en situation de handicap, référencement de tous les dispositifs, ESMS et actions existants sur Laval au bénéfice du public en situation de handicap, accès à l'emploi...). Cette démarche proposée par la caisse des dépôts et l'association Make.org se déploie sur 4 ans avec les demandes de financements afférentes.

Les missions du service santé care et prévention porte sur l'accompagnement des associations dans les demandes de subventions. En 2025, le montant demandé pour les subventions santé est maintenu eu même niveau que pour 2024.

Ce service porte également l'organisation des conférences en santé, en partenariat avec le CH de Laval. Ces manifestations sont traduites en Langue des Signes Française pour une plus grande accessibilité du message de prévention.

### 1.1.7. Aménagement

En 2025 la politique de l'aménagement intègre une indemnisation pour les commerçants à hauteur de 250 K€ ainsi qu'une subvention de 100 K€ pour le démarrage de l'exploitation des Halles. D'autre part elle intègre le premier versement au titre du complément de prix pour les cessions du Quartier Ferrié pour 350 K€.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Amenagement urbain	944	151	8
<b>Total</b>	<b>944</b>	<b>151</b>	<b>8</b>

Les dépenses d'investissement de la politique « aménagement » s'élèvent à 11 M€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Amenagement urbain	11 051	6 612	4 440
<b>Total</b>	<b>11 051</b>	<b>6 612</b>	<b>4 440</b>

Les dépenses d'aménagement urbain regroupent entre autres les travaux de la place du 11 novembre, du PRU Saint-Nicolas et de l'ilot Val de Mayenne

### 1.1.8. Administration générale

Les dépenses de la politique « administration générale » s'élèvent à 9,2 M€ dont 3,7 M€ pour la gestion du patrimoine et 2,4 M€ aux moyens généraux (imprimerie, accueil du service Laval direct proximité, courrier, maîtrise d'œuvre).

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Gestion budgétaire et financière	166	0	244
Gestion des Ressources Humaines	2 334	1 659	476
Systemes d'information et telecommunications	442	0	102
Gestion du patrimoine bâti et foncier	3 687	2 000	2 477
Securite juridique et commande publique	197	0	0
Moyens generaux	2 367	1 040	485
<b>Total</b>	<b>9 191</b>	<b>4 698</b>	<b>3 784</b>

Les dépenses d'investissement de la politique « administration générale » s'élèvent à 5,7 M€, et comprennent la rénovation du Centre Administratif Municipal et les acquisitions foncières

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Gestion budgétaire et financière	20	0	20
Gestion des Ressources Humaines	56		56
Systemes d'information et télécommunications	351		351
Gestion du patrimoine bâti et foncier	4 500	3 069	1 431
Sécurité juridique et commande publique	174		174
Moyens généraux	603		603
<b>Total</b>	<b>5 704</b>	<b>3 069</b>	<b>2 635</b>

### 1.1.9. Pilotage stratégique et performance

Les dépenses pour le pilotage stratégique s'élèvent à 1,9 M€ dont 1,2 M€ pour la vie et communale (les frais des élus, la gestion des assemblées et les relations aux partenaires institutionnels), la communication pour 665 K€.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Vie communale	1 214	573	5
Promotion du territoire et communication externe	665	501	0
Communication interne	35	0	0
<b>Total</b>	<b>1 913</b>	<b>1 074</b>	<b>5</b>

## 2. LE BUDGET PARKINGS

Le budget parkings retrace les opérations d'annuités de dette des emprunts conservés par la ville, les redevances du délégataire et les amortissements des dépenses et subventions d'investissement réalisées. La subvention du budget principal équilibre le remboursement de l'annuité des emprunts transférés sur ce budget annexe, conformément à la demande de la Trésorerie.

La subvention d'équilibre s'élève à 498 K€ contre 536 K€ au CA projeté pour 2024.

<i>en milliers d'euro</i>	<i>bp2024</i>	<i>ca 24</i>	<i>bp2025</i>
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	<b>553</b>	<b>543</b>	<b>508</b>
REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT ANTERIEUR (002)	2	2	5
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	544	536	498
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	7	5	5
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)</b>	<b>243</b>	<b>226</b>	<b>197</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	0		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)	1	0	1
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	240	226	194
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	2	0	2
<b>CAF BRUTE (c = a - b)</b>	<b>310</b>	<b>317</b>	<b>311</b>
- REMBOURSEMENT CAPITAL	379	379	397
<b>CAF NETTE (d)</b>	<b>-69</b>	<b>-62</b>	<b>-86</b>
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (001)	499	499	430
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	265	1	139
REPORT d'INVESTISSEMENT	164		205
<b>INVESTISSEMENTS NETS (e)</b>	<b>-69</b>	<b>-497</b>	<b>-86</b>
<b>EMPRUNT D'EQUILIBRE (f = e - d)</b>	<b>0</b>	<b>-435</b>	<b>0</b>
<b>DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>310</b>	<b>312</b>	<b>311</b>

Hôtel de Ville  
Place du 11-Novembre  
Laval

02 43 49 46 28